

Texte pour vidéo- Introduction au Guide de référence pour des pratiques axées sur le rétablissement

Bonjour, mon nom est Myra Piat. Je suis chercheuse et investigatrice principale de ce projet de recherche. Notre but est d'implanter les lignes directrices du rétablissement dans les organisations qui offrent des services de santé mentale et d'hébergement à travers le Canada.

Voici un aperçu rapide de ce que vous devez savoir en vous impliquant dans ce projet.

Le Guide de Référence pour des Pratiques Axées sur le Rétablissement a été développé par la Commission de la Santé Mentale du Canada en 2015. Ces lignes directrices sont issues de la première Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada intitulée : « Changer les orientations, changer des vies » parue en 2012.

Référons-nous à ces lignes directrices - elles sont les premières du genre au Canada. Ces lignes directrices nous aident à concrétiser comment implanter le rétablissement dans les services.

Le rétablissement en santé mentale a pris place dans les années 80 – c'est-à-dire le rétablissement personnel.

La définition la plus acceptée du rétablissement personnel est :

Le rétablissement ne veut pas dire une guérison – le rétablissement réfère à la possibilité de mener une vie satisfaisante, valorisante et nourrie par l'espoir en dépit des inconvénients causés par la maladie et les problèmes en lien avec la santé mentale.

Depuis l'introduction du rétablissement personnel, les intervenants et les usagers demandent souvent:

- Comment le rétablissement se traduit-il dans les services?
- A quoi ressemble un système orienté vers le rétablissement?
- Pour plusieurs d'entre nous, le défi est de comment on fait du « rétablissement » et comment on l'intègre dans nos services?

Les lignes directrices du rétablissement nous aident à répondre à ces questions. Les lignes directrices sont là pour avancer l'intégration du concept de rétablissement dans les services et la pratique. Nous voulons utiliser ces lignes directrices pour penser à ce qui se fait et ce qui pourrait se faire de plus pour transformer les services.

Les lignes directrices comportent 6 chapitres différents ou 6 ensembles de lignes directrices. Chaque ensemble comprend un ensemble de valeurs, d'attitudes, de connaissances et de compétences.

Dans ce projet nous allons mettre l'accent sur le chapitre 6 des lignes directrices intitulé: « Le rétablissement passe par la transformation des services et des systèmes ». Nous avons choisi

Texte pour vidéo Introduction

le chapitre 6 des lignes directrices parce que cet ensemble de lignes directrices focusse sur les organisations qui veulent implanter le rétablissement dans leurs services. Le chapitre 6 est divisé en 4 dimensions. Nous les appelons les dimensions A, B, C, D.

Avant de parler de chacune de ces dimensions, voilà quelques informations pertinentes sur les lignes directrices et comment nous planifions les utiliser :

Nous voulons créer, pour le comité d'implantation un espace où il puisse discuter ouvertement, dans un environnement sécuritaire de l'implantation de ces lignes directrices dans leurs organisations.

Les services orientés vers le rétablissement défient l'idée traditionnelle du pouvoir professionnel et de l'expertise et brise le fossé entre l'utilisateur et le personnel.

Nos réflexions et nos discussions sur les lignes directrices vont construire en s'appuyant sur vos forces actuelles.

Rappelez-vous - le rétablissement en santé mentale est un processus et un parcours pour les personnes vivant avec une maladie mentale mais AUSSI un processus et un parcours pour les familles, les intervenants, les gestionnaires et les décideurs qui offrent des services.